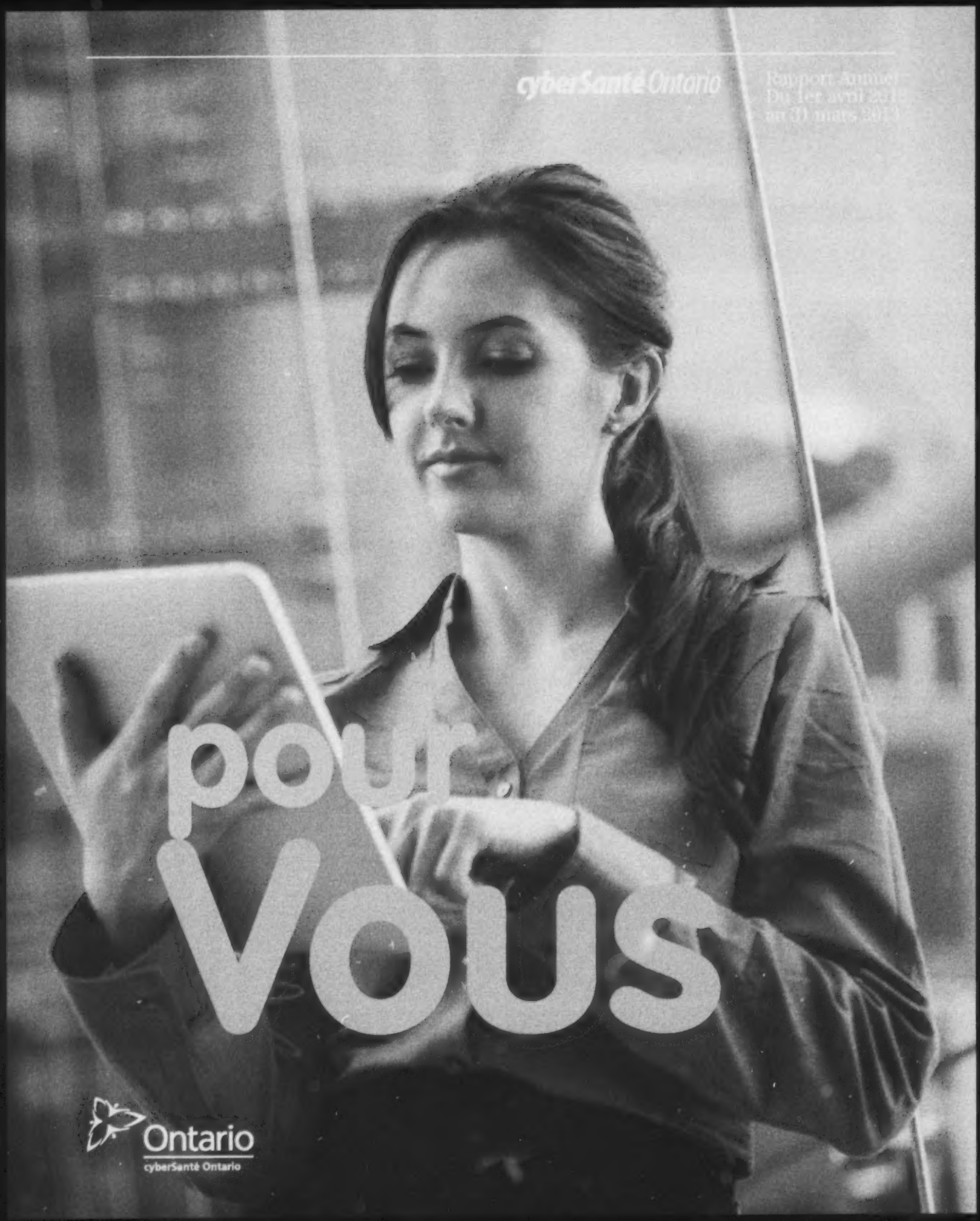

Ontario
cyberSanté Ontario

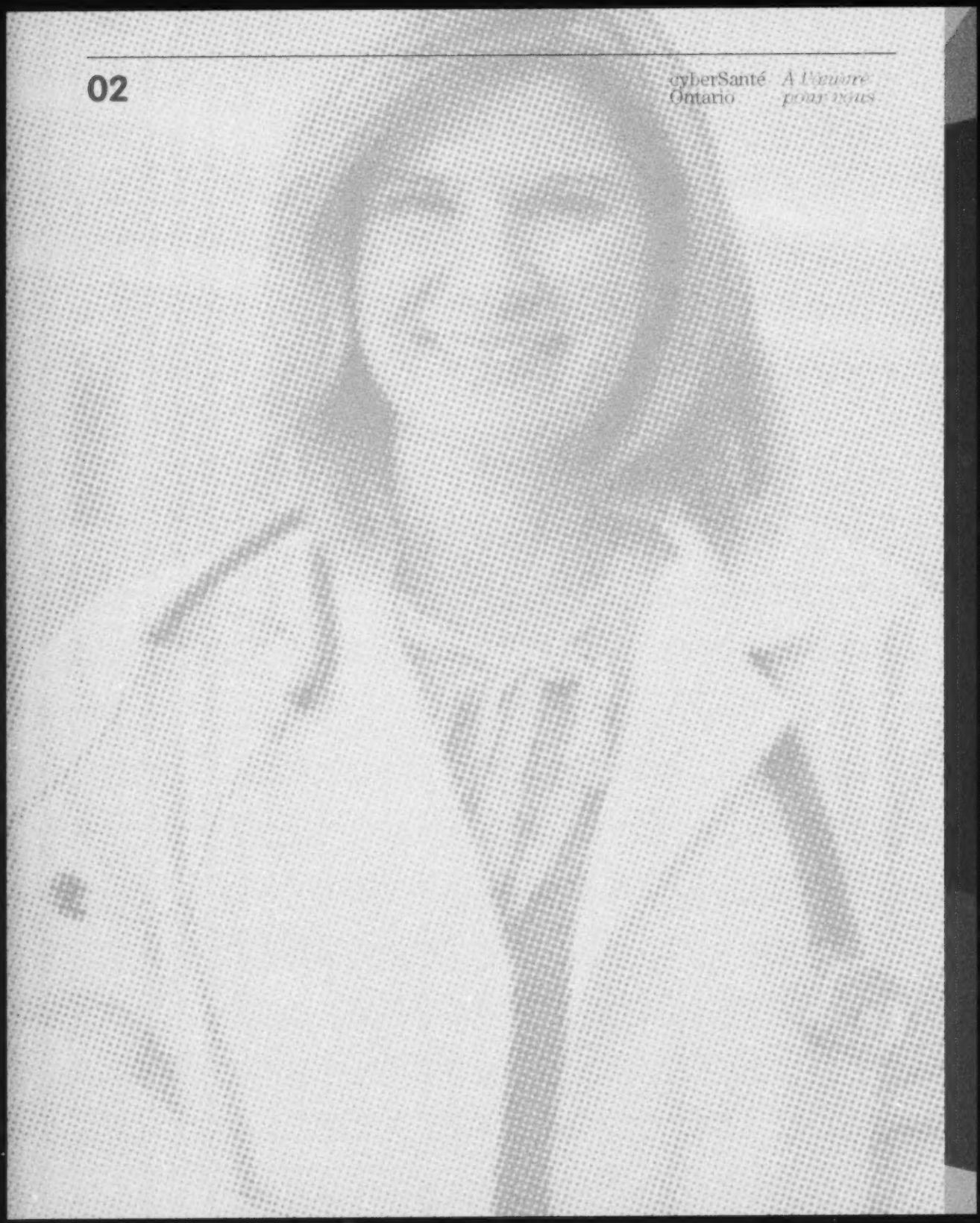

cyberSanté Ontario
À l'œuvre pour vous

04 À propos de cyberSanté Ontario

06 Le point sur la situation : survol de 2012-2013

10 Message du président du conseil

12 Message du président et chef de la direction

14 Coup d'œil sur cyberSanté Ontario

22 Réalisations de 2012-2013

24 Programme de cybersanté pour les médecins

26 Système d'information de laboratoire de l'Ontario

28 Programme d'imagerie diagnostique

30 Programme de gestion des médicaments

32 Initiatives d'intégration régionale

34 Remise à neuf du site Web de cyberSanté Ontario

35 Architecture et normes des DSE

36 Bureau du respect de la vie privée de cyberSanté Ontario

37 Division de l'exploitation de cyberSanté Ontario

38 Ce qu'il nous reste à faire

40 Comment cyberSanté Ontario est à l'œuvre pour vous

42 États financiers

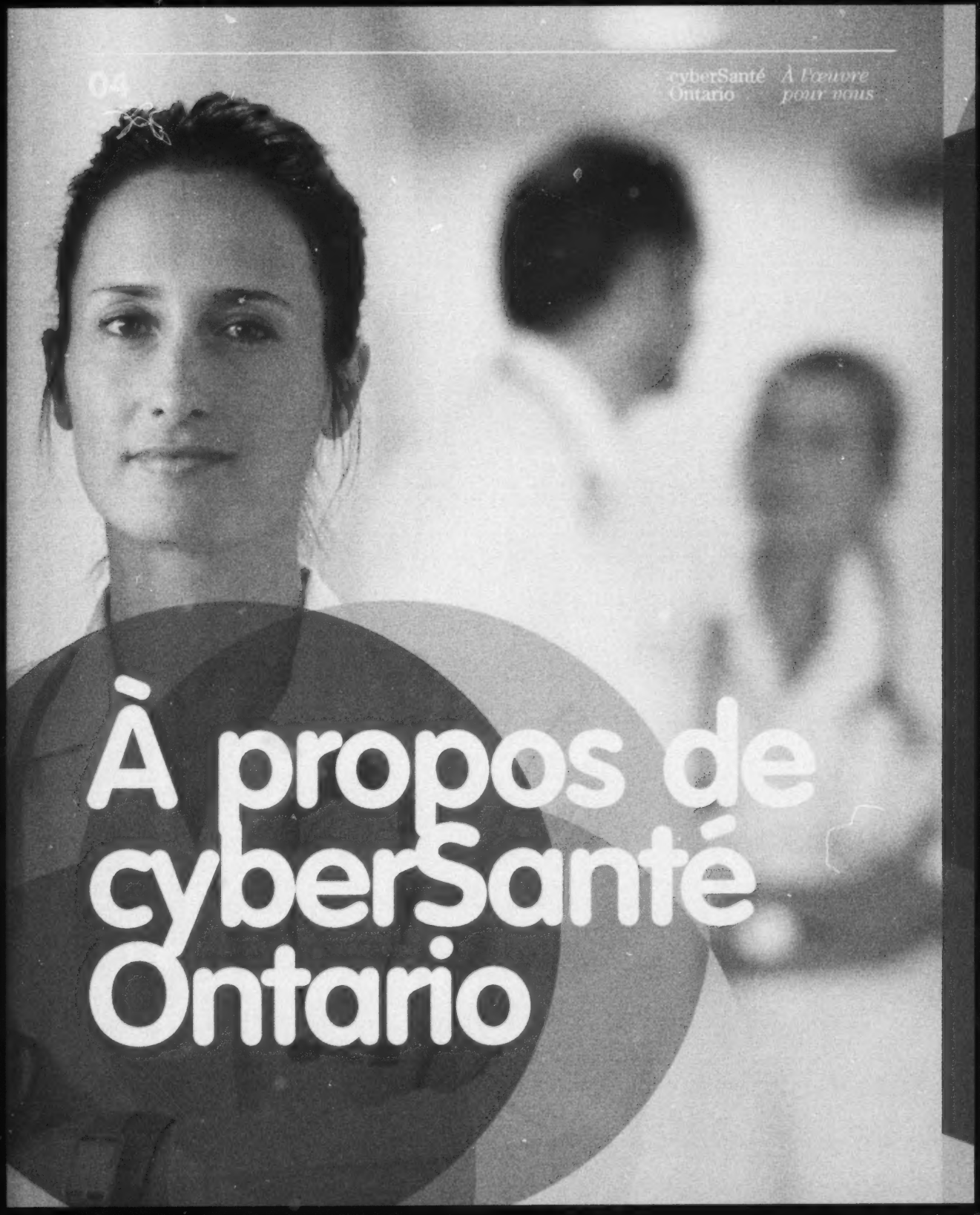

À propos de cyberSanté Ontario

À propos de cyberSanté Ontario

Un cabinet médical reçoit les résultats numérisés des analyses de laboratoire d'un patient en quelques heures sans avoir à attendre plusieurs jours, un neurochirurgien examine une scintigraphie cérébrale transmise électroniquement depuis un lieu situé à des centaines de kilomètres, un médecin dans une salle d'urgence dispose de tous les antécédents pharmaceutiques d'un patient âgé : voilà quelques exemples du travail de cyberSanté Ontario.

En fait, cyberSanté Ontario administre le réseau numérique qui crée la connexion entre vos informations médicales et les fournisseurs de soins. Il s'agit d'améliorer les résultats des soins grâce à la transmission électronique des données, de rendre le système de soins plus efficace, d'offrir aux patients une expérience plus agréable et de fournir aux contribuables de l'Ontario un système plus économique et efficace.

Créé en 2008 par le gouvernement provincial sous forme de société d'État relevant du ministère de la Santé et des Soins de longue durée (MSSLD), cyberSanté Ontario donne aux médecins et autres fournisseurs de soins les outils et connaissances nécessaires pour créer et maintenir un dossier de santé électronique (DSE) à l'intention de chaque citoyen de l'Ontario.

DANS SA COLLABORATION AVEC DES PARTENAIRES DES SECTEURS PRIVÉ ET PUBLIC AFIN DE CRÉER ET D'ADMINISTRER DES SOLUTIONS DE CYBERSOINS, L'ORGANISME VISE TROIS PRIORITÉS :

01. Fournir des services de cybersanté et de soutien connexes pour veiller à l'efficacité des efforts de planification, de gestion et d'administration des soins en Ontario.

02. Élaborer une stratégie transformationnelle des services de cybersanté afin de faire passer l'organisme d'un modèle de construction et de livraison à un modèle de service et d'entretien.

03. Protéger la vie privée des personnes dont les renseignements personnels ou les données médicales sont recueillis, transmis, entreposés ou échangés par l'intermédiaire de l'organisme.

Le point sur la situation : survol de 2012-2013

08

Le point sur la situation : survol de 2012-2013

Grâce à cyberSanté Ontario et à ses nombreux partenaires des secteurs public et privé, ainsi qu'aux fournisseurs de soins partout dans la province, les contribuables de l'Ontario bénéficient d'un excellent rendement sur leur investissement.

Protéger les enfants contre les réactions médicamenteuses indésirables

Pour la première fois, les fournisseurs de soins pédiatriques auront accès aux résultats des analyses de laboratoire par voie électronique. Créé par l'Hôpital pour enfants malades, le Réseau électronique de services de santé pour enfants (RSSE) est maintenant accessible partout dans la province, et bientôt, il donnera à plus de 1 500 fournisseurs de soins pédiatriques accès aux données du Système d'information de laboratoire de l'Ontario (SILO) sur plus de deux millions d'enfants de l'Ontario.

À présent, 2 Ontariens sur 3 ont un dossier médical électronique.

6 médecins de soins primaires sur 10 utilisent un logiciel de gestion des dossiers médicaux électroniques (DME) dans leur cabinet.

Les médecins reçoivent plus rapidement que jamais les rapports hospitaliers faisant partie des DME.

Plus de 190 000 citoyens vulnérables bénéficient des DME, y compris les nouveaux immigrants, les sans-abri, les familles à faible revenu, les populations rurales sous-desservies et les Autochtones.

Avec plus de 1 milliard l'Ontario (SILO) peut transmettre les résultats de 45 000 types différents d'analyses.

En outre, **92% des établissements hospitaliers** peuvent désormais partager les résultats de l'imagerie diagnostique et diffuser les rapports sous forme numérisée dans leur région.

Les patients des départements de neurotraumatologie ont maintenant accès à un neurochirurgien **24 heures sur 24, 7 jours par semaine.**

Plus de **6 000 profils pharmaceutiques de patients** sont maintenant consultés tous les jours dans les hôpitaux et les centres de santé communautaires, y compris les antécédents pharmaceutiques de presque toutes les personnes âgées.

Message du président du conseil

Le mandat de cyberSanté Ontario consiste à doter tous les habitants de l'Ontario d'un dossier de santé électronique (DSE). À présent, notre organisme entreprend la transformation nécessaire pour soutenir la durabilité à long terme du DSE pour le système de santé de l'Ontario, les 13,7 millions d'Ontariens et d'Ontariennes et les milliers de fournisseurs de soins de la province.

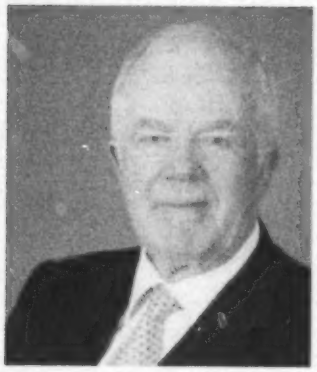

Depuis plusieurs années, cyberSanté Ontario se concentre essentiellement sur son mandat de « construction » et de « livraison », ce qui consiste à mobiliser de nouvelles technologies et des solutions pratiques pour améliorer l'efficacité, l'efficience, la sécurité et l'intégration au système de soins pour les patients et les fournisseurs de soins.

Cette orientation demeure valable, mais les DSE deviennent une réalité en Ontario. Par conséquent, cyberSanté Ontario se tourne maintenant vers les activités d'exploitation et d'entretien et la fourniture de services électroniques.

Une bonne part de notre succès présent et futur est attribuable à notre collaboration avec le ministère de la Santé et des Soins de longue durée, les organismes régionaux, les établissements de soins et hôpitaux individuels, les prestataires de soins dans la collectivité et les fournisseurs de solutions technologiques.

Dans cette optique, cyberSanté Ontario établit une architecture commune et des normes convenues pour que les fournisseurs et les développeurs puissent créer des solutions permettant d'échanger les données des patients entre des systèmes et applications divers et d'avoir accès à ces renseignements. Les prestataires de soins peuvent donc choisir des solutions adaptées à leurs besoins précis, et les fournisseurs de services peuvent exploiter des débouchés sans limitations, ce qui constitue une solution gagnante pour tous ceux qui veulent accélérer l'évolution de l'Ontario vers l'adoption d'un système de DSE à part entière.

La collaboration avec ses partenaires dans les milieux médicaux a permis à cyberSanté Ontario d'élaborer une architecture de solutions stratégiques claires offrant sécurité et stabilité aux patients comme aux fournisseurs de soins.

Je tiens à remercier mes collègues qui consacrent généreusement leur temps et leur savoir à titre de membres du conseil d'administration, ainsi que les nombreuses personnes dévouées qui s'efforcent d'offrir aux patients ontariens des soins de santé de calibre international.

Avec ma considération respectueuse.

Raymond V. Hession
Président du conseil

Message du président et chef de la direction

Peu après mon arrivée à cyberSanté Ontario il y a trois ans, l'organisme a effectivement repris à zéro sa réflexion sur les dossiers de santé électroniques. Il a reconnu que la province disposait déjà d'une masse énorme de données électroniques des patients créés par les cliniciens, les établissements et les réseaux régionaux. Son objectif était de relier cette information sur les patients provenant de grands systèmes informatiques par centaines et de petits par milliers, afin que les cliniciens puissent y accéder en tout lieu et à tout moment, chaque fois qu'un Ontarien ou une Ontarienne demande un soin.

Aujourd'hui, cyberSanté Ontario est en passe d'atteindre cet objectif.

Tous les jours, on crée de nouveaux dossiers médicaux électroniques (DME), des programmes utilisés par les cliniciens pour collecter, gérer et stocker les dossiers de santé électroniques des patients. En fait, près de 70 % des Ontariens et Ontariennes ont maintenant un dossier de santé électronique. À présent :

- En Ontario, les médecins sont plus nombreux à utiliser des dossiers de santé électroniques que dans toutes les autres provinces réunies.
- Chaque mois, plus de 250 000 rapports hospitaliers sont transmis numériquement aux DME des patients afin que leurs médecins de soins primaires leur fournissent de meilleurs soins.
- Plus complets que jamais, les DME offrent maintenant un accès complet au système d'information des laboratoires de l'Ontario - une base de données comptant plus d'un milliard de résultats d'analyses.
- 65 % des données de laboratoire de l'Ontario sont maintenant saisies dans le système d'information des laboratoires de l'Ontario.
- Plus de 90 % des hôpitaux peuvent maintenant partager des images diagnostiques, telles que les analyses et les IRM, par voie électronique et instantanée.
- Chaque salle d'urgence a accès à des profils pharmaceutiques individuels pour les personnes âgées de l'Ontario, ce qui permet des réponses rapides dans des situations critiques.
- Bientôt, les 87 sites membres de l'Association des centres de santé de l'Ontario, y compris les centres de santé communautaires, les centres de santé autochtones et les cliniques dirigées par des infirmières praticiennes, auront accès aux DME pour que les cliniciens fournissent de meilleurs soins aux patients.

Nous avons atteint ces jalons en nous concentrant sur trois stratégies. Tout d'abord, nous avons amélioré les soins de première ligne en finançant des efforts pour installer le logiciel de DME certifié par la province dans les bureaux des cliniciens, en les reliant aux hôpitaux, cliniques et laboratoires les plus proches, leur permettant d'interroger les résultats de laboratoire contenus dans le SILO. Deuxièmement, nous avons profité de systèmes locaux et régionaux existants visant à connecter les cliniciens aux informations sur les patients. Troisièmement, nous avons profité des capacités du secteur privé et des partenariats avec plus d'une douzaine d'entreprises qui créent des solutions de DME compétitives. Nous collaborons également avec l'Association médicale de l'Ontario et d'autres groupes afin d'accélérer la transition entre les documents papier et sur film et le monde numérique.

Aujourd'hui, nous pouvons affirmer avec assurance, au nom de nos employés et de nos nombreux partenaires de la communauté des soins de santé, que cyberSanté Ontario est à l'œuvre pour vous.

Salutations cordiales.

Greg A. Reed
Président et chef de la direction

Coup d'œil sur cyberSanté Ontario

Coup d'œil sur cyberSanté Ontario

Pensez un instant à la complexité du système de soins de santé de l'Ontario : des centaines d'hôpitaux, cabinets de médecins et cliniques communautaires, des milliers de fournisseurs de soins de santé, des millions de patients.

Maintenant, imaginez la technologie et le savoir-faire nécessaires pour se connecter en toute sécurité et en privé, gérer et partager les données générées par des milliers de « transactions » de soins qui s'y produisent chaque minute, y compris le stockage des résultats des analyses, l'accès en temps réel d'une salle d'urgence aux antécédents pharmaceutiques des patients, et des giga-octets d'images diagnostiques et de données envoyées instantanément entre les hôpitaux et les médecins.

Développer et soutenir le réseau d'information sécurisé et à haute vitesse qui peut gérer ce flux de données, en aidant à constituer des dossiers de santé électroniques complets pour tous les Ontariens, voilà le défi relevé par cyberSanté Ontario depuis la création et le financement de cet organisme par le gouvernement provincial en 2008.

Alors donc, comment y parvenir?

Coup d'œil sur cyberSanté Ontario

L'infrastructure technologique de cyberSanté Ontario

L'un des fondements de l'infrastructure technologique de cybersanté Ontario est ONE® Network — l'épine dorsale électronique sécurisée et à haut débit permettant aux fournisseurs de soins de partager des renseignements personnels sur la santé et d'avoir accès à des applications et services de soins à l'échelle provinciale.

Distinct de l'Internet public, ce réseau privé de classe mondiale soutient le transfert rapide de très gros fichiers de données à travers la province et contribue à des applications de soins de santé allant de la vidéoconférence médecin-patient au transfert en temps réel d'images numériques.

Conjointement avec Hydro One Telecom Inc., le système ONE® Network de cyberSanté Ontario utilise du matériel dédié pour raccorder les liaisons optiques et former un réseau à grande vitesse à l'échelle de la province. Le réseau permet également de connecter les ressources technologiques de centaines d'établissements de soins de santé au sein de 14 réseaux locaux d'intégration des services de santé (RLISS), qui ont l'entière responsabilité des services de santé dans leurs communautés.

En plus de fournir une plateforme de solutions et d'applications créées par des partenaires des secteurs public et privé, les clients du réseau de cyberSanté Ontario utilisent également ce dernier pour un large éventail de services, y compris un système de messagerie sécurisé pour des centaines de milliers de fournisseurs de soins, un réseau de télémédecine pour les régions éloignées de l'Ontario et des services de données pour de grands établissements de soins de santé.

Coup d'œil sur cyberSanté Ontario

Un personnel dévoué et innovateur

Équipe de direction de cyberSanté Ontario

HAUTE DIRECTION

Greg A. Reed,
président et chef de la direction

Alice Keung,
chef de l'exploitation

Jamie Allison,
vice-président des ressources humaines

Rob Basque,
premier vice-président des opérations

Abigail Carter-Langford,
directrice de la protection de la vie privée
et vice-présidente

Jackie Irvine,
vice-présidente principale du développement
et de la livraison

Robert Mitchell,
vice-président des communications
et des relations avec les intervenants

F. David Rounthwaite,
avocat général et secrétaire général

Angela Young,
directrice des finances et première vice-présidente

Le réseau sécurisé et constamment « en service » est seulement une partie du rôle de cyberSanté Ontario dans le développement des DSE de la population. Tous les jours, des membres de l'équipe de cyberSanté Ontario interagissent avec les fournisseurs de soins de santé, les hôpitaux et les cliniques, les associations professionnelles et les partenaires des secteurs public et privé à travers l'Ontario et le Canada pour soutenir des centaines d'initiatives de cybersanté locales, régionales et provinciales.

Il est remarquable que les interactions annuelles de l'organisme avec des milliers de participants au système de soins de santé ne nécessitent qu'une équipe relativement restreinte mais dévouée. En mars 2013, cyberSanté Ontario comptait 957 employés dans ses quatre groupes de bureaux et trois centres informatiques sécurisés. La grande majorité de son personnel est composée de salariés à temps plein ou partiel qui travaillent dans l'exploitation et dans le développement et la livraison des produits.

Avec une vaste gamme de projets intéressants et d'initiatives percutantes, cyberSanté Ontario a eu l'honneur en 2013 de compter parmi les meilleurs employeurs de la région du Grand Toronto et parmi les meilleurs employeurs au Canada pour les nouveaux diplômés.

Jill Heath,
Gestionnaire, Intégrité des données

Benjamin Goldberg,
Gestionnaire, bureau du suivi des initiatives, SIEO

Jasen Caissie,
Analyste technique

Samreen Butt,
Gestionnaire de produit, Enregistrement et regroupement des utilisateurs

Kathy Califas,
Gestionnaire, Services de protection des renseignements personnels

Wayne Zhang,
Analyste de la sécurité

Coup d'œil sur cyberSanté Ontario

Améliorer les soins de santé

Équipe de direction de cyberSanté Ontario

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Raymond V. Hession, président
Jean-Pierre Boisclair
Michael Foulkes
David Hallett
Veronica S. Maidman
Sue Matthews
Maureen O'Neil
Greg A. Reed
Heather Sherrard
Dr. George Southey

Conçu exclusivement pour les professionnels des soins de santé, le réseau de données de pointe de cyberSanté Ontario fournit la bande passante et la sécurité nécessaires pour accueillir la croissance du portefeuille provincial d'applications de soins de santé et de services spécialisés.

Grâce à l'innovation technologique et aux solutions pratiques, l'organisme s'efforce d'améliorer les soins de santé en reliant les fournisseurs de soins à l'information dont ils ont besoin.

Réalisations de 2012-2013

24
Programme de cybersanté pour les médecins

26
Système d'information de laboratoire de l'Ontario (SILO)

28
Programme d'imagerie diagnostique

30
Programme de gestion des médicaments

32
Initiatives d'intégration régionale

34
Remise à neuf du site Web de cyberSanté Ontario

35
Architecture et normes des DSE

36
Bureau de la protection de la vie privée de cyberSanté Ontario

37
Division de l'exploitation de cyberSanté Ontario

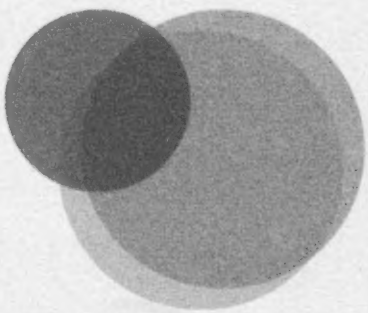

Judith L. Leslie, patiente

Accélérer l'adoption des DME :

Programme de cybersanté pour les médecins

« Dans le passé, j'ai eu des expériences extrêmement difficiles et douloureuses à cause de mes nombreux problèmes de santé. Le plus frustrant, c'est quand on fait des analyses sanguines, mais que les résultats ne sont pas envoyés aux quatre ou cinq spécialistes qu'on consulte. La possibilité pour tous les médecins de travailler en équipe est une excellente nouvelle. J'ai l'impression qu'on m'a rendu ma vie. »

Judith L. Leslie, patiente

La plus grande partie de l'information sur la santé des patients est recueillie dans le cabinet d'un médecin de soins primaires ou dans une clinique locale. La possibilité d'échanger ces informations par voie électronique avec d'autres fournisseurs de soins de santé, tels que des spécialistes, permet d'améliorer les soins et la sécurité des patients.

En partenariat avec OntarioMD, une filiale de l'Association médicale de l'Ontario et de l'Association des centres de santé de l'Ontario (ACSO), cyberSanté Ontario accorde un financement et un soutien aux fournisseurs de soins de santé communautaires et aux médecins de soins primaires pour adopter les dossiers médicaux électroniques (DME), leur permettant de recueillir, gérer et partager électroniquement l'information sur la santé des patients. Plus de 10 000 fournisseurs de soins communautaires sont actuellement inscrits dans le programme d'adoption du DME, représentant neuf millions d'Ontariens et d'Ontariennes.

CELA SIGNIFIE QUE PRÈS DE DEUX ONTARIENS SUR TROIS SONT MAINTENANT TRAITÉS PAR UN MÉDECIN DE SOINS PRIMAIRES INSCRIT AU PROGRAMME. NOTRE SERVICE DE CYBERSANTÉ DU MÉDECIN SUPERVISE CE PROGRAMME, FOURNISSANT UN FINANCEMENT PONCTUEL ET UN FINANCEMENT MENSUEL, AINSI QUE DES SERVICES DE SOUTIEN À LA TRANSITION ET À L'ADOPTION. À CE JOUR, LES RÉALISATIONS DU PROGRAMME COMPRENNENT :

- Près de 70 % d'adoption des DME parmi les médecins de soins primaires.
- 28 des 87 sites membres de l'ACSO utilisent avec succès un DME certifié par la province, y compris 23 des 26 cliniques dirigées par des infirmières praticiennes.
- Plus de 2 000 médecins communautaires peuvent recevoir les résultats d'analyses de laboratoires du SILO directement dans un DME.
- Étude des besoins commerciaux relativement à une solution provinciale d'aiguillage électronique, permettant aux médecins de soins primaires de remplir et de soumettre électroniquement les renvois à des spécialistes.
- Les solutions de rapport des hôpitaux livrent maintenant électroniquement plus de 800 000 rapports hospitaliers des patients par trimestre aux fournisseurs de soins primaires, provenant de plus de 40 hôpitaux participants.

Accès croissant aux résultats des analyses de laboratoire en ligne :

Système d'information de laboratoire de l'Ontario (SILO)

« Je pense que tout le monde veut voir le progrès dans la réduction des inefficacités en clinique. Tous, patients comme fournisseurs, veulent utiliser leur temps à bon escient. »

Dr. Erin Keely,
chef, Endocrinologie et métabolisme
Hôpital d'Ottawa

Dr. Erin Keely,
chef, Endocrinologie et métabolisme
Hôpital d'Ottawa

Dr. Greg Rose,
spécialiste des maladies infectieuses
Hôpital d'Ottawa

Moins de lacunes dans l'information sur les soins des patients, moins de chevauchements dans les analyses de laboratoire, et des décisions plus rapides et plus éclairées sont parmi les principaux avantages du SILO, un dépôt provincial en ligne d'informations de laboratoire partagées de façon sécurisée entre les hôpitaux, les laboratoires communautaires, les laboratoires de santé publique et les fournisseurs de soins.

En 2012-2013, le SILO a connu un succès constant. Le volume des résultats de laboratoire a augmenté de 8 % en raison de la mise en œuvre d'une grande variété de projets. Le SILO accueille désormais 96 % des données de laboratoires communautaires, et il traite les données d'analyses et héberge plus de 1,25 milliard de résultats pour environ 9,5 millions d'Ontariens dans sa base de données. Près de 40 000 utilisateurs enregistrés ont accès au SILO pour améliorer les soins aux patients dans le cadre de plus de 80 projets et initiatives.

« Les patients vont constater qu'ils ne sont pas soumis à des tests en double ou qu'on ne leur pose pas constamment les mêmes questions, et que leurs fournisseurs sont plus confiants quant aux soins qu'ils prodiguent parce qu'ils ont une meilleure information et sont plus à l'aise par rapport aux décisions qu'ils prennent. »

Dr. Glen Geiger,
chef de l'information médicale
Hôpital d'Ottawa

« Le Système d'information des laboratoires de l'Ontario et cyberSanté Ontario ont révolutionné ma pratique au cours de la dernière année. Et, en fait, j'apprends constamment de nouvelles façons d'utiliser ce système à l'avantage de mes patients. »

Dr. Greg Rose,
spécialiste des maladies infectieuses
Hôpital d'Ottawa

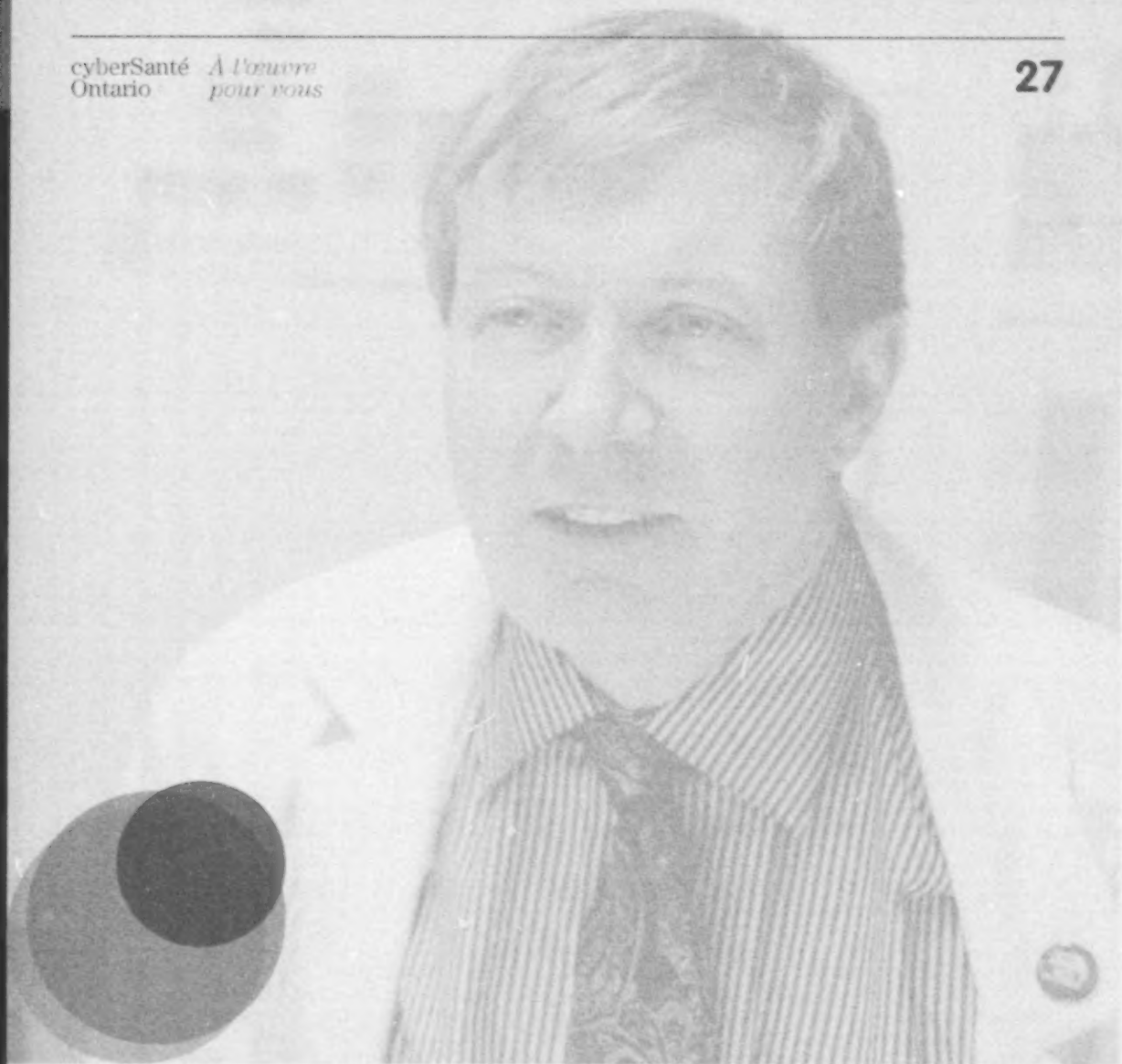

Dr. Glen Geiger,
chef de l'information médicale
Hôpital d'Ottawa

Un accès à l'ensemble du système :

Programme d'imagerie diagnostique

La réduction des temps d'attente des patients, des rapports de médecins et décisions cliniques qui arrivent plus rapidement, moins d'examens inutiles ou dédoublés, voilà quelques-uns des avantages du programme ontarien d'imagerie diagnostique (ID). Aujourd'hui, chaque hôpital peut accéder aux images numériques plutôt qu'à des films à l'aide de systèmes informatiques sécurisés contenant des rapports de radiologie, radiographie, tomodensitométrie, échographie, IRM et mammographie des patients.

Le programme ID a connu un succès sans précédent en 2012-2013, notamment avec les dépôts d'imagerie diagnostique (d-ID) qui exploitent les ressources régionales partagées et des projets primés tels que le Système de transfert d'images cérébrales pour les urgences (STICU).

Les d-ID des organismes Réseau d'imagerie diagnostique du Sud-Ouest de l'Ontario et Réseau d'imagerie diagnostique du Nord et de l'Est de l'Ontario ont terminé leurs efforts d'intégration, joignant le d-ID du Dépôt d'imagerie diagnostique des services hospitaliers (HDIRS) pour terminer l'intégration dans les hôpitaux visés de trois des quatre d-ID de la province.

Nous avons également commencé à relier les établissements de santé autonomes (ESA) aux d-ID, ce qui marque le début de l'intégration des secteurs de soins aigus et communautaires. Dans un avenir proche, les résultats d'ID seront mis à la disposition des hôpitaux et fournisseurs de soins communautaires de première ligne, peu importe où l'image a été acquise.

En collaboration avec le MSSLD et avec les organismes Réseau Télémédecine Ontario (RTO), London Health Sciences Centre et CritiCall Ontario, cyberSanté Ontario a récemment mis à jour le STICU pour inclure la consultation sur les AVC. Les dix neurologues du RTO sont désormais enregistrés et utilisent le STICU, donnant à l'Ontario une plateforme commune pour tous les types d'urgence et de soins neurologiques qui sauvent des vies.

Grâce au STICU, les spécialistes et les médecins des salles d'urgence peuvent évaluer correctement le stade et la gravité d'un AVC et déterminer si l'activateur tissulaire du plasminogène (tPA), qui brise les caillots sanguins, est une option viable. Administrée dans les deux heures, une injection de tPA peut éviter la paralysie et même la mort.

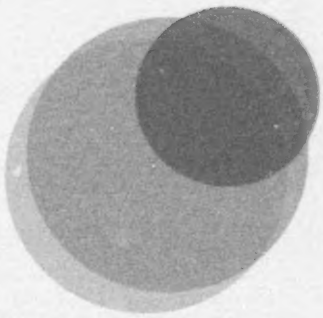

« Ma propre expérience du STICU a été extrêmement positive. Le service est disponible 24 h sur 24 et 7 jours sur 7 et il n'y a pas eu de moments où il était inaccessible. Les outils de recherche pour repérer le patient visé sont efficaces. Surtout, le STICU est accessible depuis n'importe quel ordinateur connecté à Internet, ce qui évite d'avoir à perdre du temps à la recherche d'un ordinateur dédié de TéléAVC. »

Frank L. Silver, MD, FRCP(C)
Directeur médical, Toronto West Stroke Network
et Programme TéléAVC de l'Ontario

Norma Mitchell, patiente

Progression vers la prescription et la surveillance en ligne :

Programme de gestion des médicaments

Lorsque des médicaments sont prescrits, les effets indésirables potentiels et les effets secondaires sont une préoccupation pour les patients et les fournisseurs de soins de santé. L'initiative de cyberSanté Ontario visant à élaborer un système de gestion des médicaments (SGM) à l'échelle provinciale contribuera à améliorer la sécurité des patients et à réduire les coûts des soins de santé.

Nous travaillons avec le MSSLD et des organismes de réglementation professionnelle pour développer les cadres politiques entourant le système. Plus de 50 recommandations ont été identifiées pour que le SGM favorise le respect des normes de pratique professionnelle tout en renforçant le soutien pour le système et la préparation de son accueil. De même, des groupes de travail ont été établis auprès des détaillants et les fournisseurs de logiciels du secteur pharmaceutique.

Un moyen d'élargir l'accès d'urgence aux antécédents pharmaceutiques est l'utilisation du

« L'accès à un profil du patient complet qui inclut tous les médicaments prescrits et délivrés en Ontario va me permettre de prodiguer à mes patients des soins plus éclairés et collaboratifs. »

Donnie Edwards,
propriétaire de pharmacie indépendante,
Ridgeway Ontario

Visualiseur des profils pharmaceutiques des patients (VPPP). En cas d'urgence médicale, les patients ayant des problèmes de santé graves ne sont pas toujours en mesure de communiquer avec les cliniciens de la salle d'urgence au sujet des médicaments qu'ils prennent. Le VPPP est une application Web sécurisée qui offre aux fournisseurs de soins de santé autorisés des renseignements sur les demandes de remboursement des médicaments d'ordonnance pour 2,6 millions de bénéficiaires du Programme de médicaments de l'Ontario et du Programme de médicaments Trillium.

Le VPPP est opérationnel dans tous les hôpitaux de l'Ontario et dans un petit nombre de centres de santé communautaires dans le cadre d'un déploiement limité. Puisqu'il s'agit d'un projet stable et arrivé à maturation, le MSSLD a officiellement transféré la responsabilité de la gestion des opérations en cours du VPPP à cyberSanté Ontario en 2012-2013.

À présent, plus de 6 000 profils de patients sont consultés tous les jours dans les hôpitaux et centres de santé communautaires.

Dr. Michael Feldman,
Hôpital Sunnybrook

« Dans le service des urgences du Sunnybrook, nous utilisons le VPPP comme l'un des outils pour établir des diagnostics rapides, en particulier pour les patients incapables de donner leurs antécédents ou gravement malades. »

Dr. Michael Feldman,
Hôpital Sunnybrook

« Le visualiseur m'inspire confiance, car peu importe où je suis, tout médecin dans un hôpital peut connaître mes besoins en ce qui concerne les médicaments. Grâce à cet outil, de nombreuses erreurs peuvent être évitées. »

Norma Mitchell, patiente

Réalisation des DSE à l'aide des ressources existantes :

Initiatives d'intégration régionale

En partenariat avec les fournisseurs de services de santé et les réseaux locaux d'intégration des services de santé (RLISS), cyberSanté Ontario veut mettre en œuvre des programmes dans trois régions : Grand Toronto (ConnexionRGT), Sud-Ouest de l'Ontario (ConnexionSOO), et Nord et Est de l'Ontario (ConnexionNEO). Ce sont des éléments clés des DSE provinciaux en vue de leur adoption par un nombre important de cliniques.

Les systèmes d'information de ces trois régions, avec le matériel et les services provinciaux de DSE, constitueront le secteur de la cybersanté dans la province. L'intégration des données de soins de santé de ces régions et l'utilisation des atouts locaux existants et éprouvés permettront d'améliorer rapidement l'accès aux DSE provinciaux, et d'améliorer les soins aux patients et l'efficacité clinique. Les réalisations en 2012-2013 comprennent les suivantes :

ConnexionRGT : voulant offrir le DSE à 51 % de la population de l'Ontario, cyberSanté Ontario et Inforoute Santé du Canada financent des efforts pour fournir de nouveaux outils électroniques permettant aux cliniciens d'accéder à l'information du patient de la part d'autres fournisseurs de soins, y compris les hôpitaux, les soins primaires, les soins à domicile et les organismes communautaires. Ce système transparent et sécurisé permettra d'améliorer la rapidité des décisions de soins, de réduire le besoin de tests et d'examens en double et d'améliorer l'expérience du patient.

Connexion Sud-Ouest de l'Ontario (cSOO) : quatre RLISS dans cette région représentent 29 % de la population. La planification ici est désormais complète avec des plans d'action détaillés, des partenaires et des cibles d'adoption déterminés.

Connexion Nord et Est de l'Ontario (cNEO) : avec 20 % de la population, cNEO a élaboré des plans détaillés, des partenaires et des cibles d'adoption. cNEO procède également à des activités de mobilisation afin de trouver un partenaire régional pour fournir des services centraux.

« ConnexionSOO permettra aux cliniciens de disposer des informations dont ils ont besoin pour prendre les meilleures décisions en matière de soins aux patients. C'est ce que nos patients attendent et ce que ce programme offrira. cSOO a le potentiel de nous aider à fournir des soins plus efficaces et de meilleure qualité. »

Dr. Mohamed Alarakhia,
directeur des solutions de cybersanté, équipe de santé familiale, Centre de médecine familiale

« cNEO aidera à améliorer l'efficacité de mon processus de prise de décision en me donnant un accès rapide et sécurisé aux documents et rapports médicaux électroniques. »

Dr. Chris Bourdon,
médecin-chef, Horizon Santé-Nord

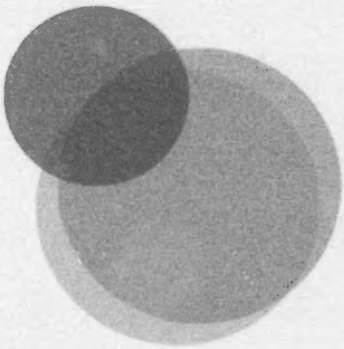

« ConnexionRGT est un projet important qui promet de dégager les silos de données de santé, d'améliorer les flux de travail cliniques sur le lieu de la prestation des soins et de soutenir ainsi des soins plus éclairés et efficaces. Cela peut inciter les prestataires de soins, individuels ou en établissement, à collaborer davantage sur les problèmes cliniques, ce qui est déjà en soi un facteur de transformation. »

Dr. David Daien,
Équipe de santé familiale Summerville

Améliorer les perceptions et la compréhension du public :

Remise à neuf du site Web de cyberSanté Ontario

Le site Web de cyberSanté Ontario vise un large auditoire comprenant médecins, infirmières, spécialistes, pharmaciens, hôpitaux, fournisseurs de TI, autorités gouvernementales, organismes de soins de santé provinciaux, médias, autres intervenants et le grand public.

Ce site a été remis à neuf avec un nouveau contenu conçu pour améliorer la perception du public en démystifiant le travail de l'organisme. Le site révisé permet de transformer des concepts hautement réglementés, complexes et techniques en un contenu facile à comprendre, authentique et pratique qui est axé sur le patient, tout en soulignant les avantages pour les cliniciens et les économies de coûts pour le système de soins de santé.

Toutes les communications en ligne ont été recentrées afin de définir clairement le rôle et les initiatives de l'organisme, montrer les résultats réels et les progrès, énumérer les avantages pour le patient et identifier les économies de coûts pour le système de soins de santé. Le nouveau site comprend également des informations téléchargeables et des vidéos intéressantes montrant des patients et cliniciens réels qui parlent de leurs expériences par rapport aux solutions de cybersanté. La transparence est renforcée par la divulgation de l'information financière, y compris les salaires et les frais de voyage et de représentation des employés les mieux rémunérés.

Le nouveau site est étroitement intégré avec les médias sociaux. Le lancement a été souligné par un bulletin électronique et une chaîne sur YouTube. Tous les matériaux sont conformes aux exigences de la Loi sur les services en français. Ils sont également accessibles en vertu de la *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario.*

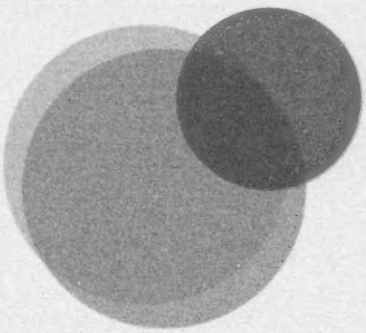

Fournir des outils et ressources communs :

Architecture et normes des DSE

cyberSanté Ontario ouvre la voie en ce qui concerne l'élaboration des normes et le développement de l'architecture de l'information pour l'échange électronique d'informations sur les patients. Notre architecture et notre programme de normes contribuent à faire en sorte que l'information et les solutions sont conçues de sorte qu'elles peuvent facilement être échangées et comprises par les fournisseurs de soins de la province.

NOUS TRAVAILLONS EN ÉTROITE COLLABORATION AVEC LES FOURNISSEURS DE SOINS DE SANTÉ, LES HÔPITAUX, LES FOURNISSEURS COMMUNAUTAIRES, LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET LES GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX ET LES FOURNISSEURS POUR DÉVELOPPER ET MAINTENIR LES MEILLEURES SOLUTIONS POUR LES ONTARIENS. EN 2012-2013, NOS RÉALISATIONS COMPRENAIENT :

- Participation de 11 000 intervenants de l'Ontario dans un examen complet de la norme s'appliquant au registre provincial des clients, qui a suscité des centaines de commentaires, un grand nombre conduisant à la modification ou à l'amélioration de cette norme
- Lancement des cours d'apprentissage en ligne sur le projet de cybersanté Ontario pour appuyer les soins de santé et les fournisseurs de services de technologie dans la réalisation des dossiers de santé électroniques

Protection et sécurisation des renseignements des patients :

Bureau de la protection de la vie privée de cyberSanté Ontario

Le Bureau de la protection de la vie privée de cyberSanté Ontario assure la protection et la confidentialité des renseignements personnels sur la santé et autres confiés à l'organisme lorsqu'ils sont recueillis, transmis, stockés ou échangés. Ce Bureau a également des obligations précises en termes de protection de la vie privée et des données, ainsi que des mesures de contrôle pour la gouvernance des données en vue de la création et du maintien des dossiers de santé électroniques.

En 2012-2013, le Bureau a mené 41 évaluations pour identifier et éliminer les risques potentiels à la confidentialité relativement aux produits et services nouveaux ou remaniés. Le Bureau a également créé une équipe des services communautaires de confidentialité afin de nouer des relations solides avec les professionnels des soins de santé et les organisations partenaires à travers la province, et d'établir une approche commune à la vie privée pour tous les utilisateurs des dossiers de santé électroniques.

Le bureau a pris d'autres mesures proactives pour protéger la vie privée des patients, y compris le lancement d'un comité ConnectingPrivacy, qui sera un nouveau forum provincial pour aborder les questions complexes de protection des renseignements associées à l'élaboration et à la mise en œuvre du DSE en Ontario.

Alors que d'autres professionnels utilisent le réseau et les services de cyberSanté Ontario, des accords sont signés avec les cliniciens et les dépositaires de renseignements sur la santé pour leur permettre d'accéder en toute sécurité aux dossiers de santé électroniques. Dans le dernier exercice, nous avons conclu cinq nouveaux accords, tous ayant trait à des améliorations apportées au SILO.

Réseau de données toujours « en service » :

Division de l'exploitation de cyberSanté Ontario

L'objectif de la Division de l'exploitation en 2012-2013 était la transformation, en particulier l'amélioration de la capacité de cyberSanté Ontario d'être une organisation de haut niveau pour la prestation de services avec des pratiques exemplaires en matière de gestion de la disponibilité, de la capacité et du changement, ainsi que dans la résolution de problèmes, le service client, la gestion des fournisseurs et des systèmes toujours « en service ».

AVEC UN ENSEMBLE PLUS VASTE DE PRODUITS ET SERVICES, ET UNE POPULATION DE PLUS EN PLUS GRANDE D'UTILISATEURS À L'ÉCHELLE PROVINCIALE, LA DIVISION DE L'EXPLOITATION A MIS EN PLACE PLUSIEURS INITIATIVES MAJEURES POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS, Y COMPRIS :

- Une migration des services de base de DSE au Centre de données de Guelph (CDG), une installation gouvernementale permettant un environnement toujours « en service » sans éclairage qui réduit considérablement la nécessité d'un accès physique et diminue les coûts d'exploitation.
- Une migration au réseau de plus de 930 sites en 2012-2013 pour un total cumulé de 2 888 sites clients admissibles du réseau ONE® Network à un prestataire de service public, réalisant plus de 20 millions de dollars d'économies cumulatives.
- Évolution vers une plus grande utilisation de serveurs virtuels, ce qui réduit les coûts de matériels physiques et augmente l'agilité, la réactivité, l'efficacité, la fiabilité et la durabilité.
- Création du Centre de données de Streetsville, une infrastructure de reprise après sinistre compatible avec le CDG, ce qui facilitera la disponibilité toujours « en service » pour le DSE.

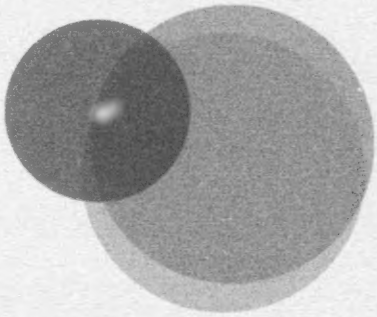

Ce qu'il nous reste à faire

De concert avec ses collaborateurs des secteurs public et privé, cyberSanté Ontario est engagé dans un large éventail de projets axés sur la construction d'un DSE provincial pour les Ontariens. Voici quelques-unes de ces initiatives :

Programme de cybersanté pour les médecins

- Surveillance continue du programme d'adoption du DME et suivi des progrès et de la réalisation des objectifs pour l'adoption du DME.
- Explorer les possibilités d'intégration avec les systèmes d'information de santé provinciaux existants et les fournisseurs de soins de santé afin de donner aux médecins les informations et les outils nécessaires pour les aider à évaluer les patients.

Système d'information de laboratoire de l'Ontario

- cyberSanté Ontario continue de planifier la collecte de données auprès des hôpitaux et les laboratoires restants, ainsi que les activités de mise en œuvre pour l'intégration du SILO dans le London Health Sciences Centre et Bio-Test Laboratories.
- La prochaine phase de ConnexionRGT est axée sur les activités de mise en œuvre pour envoyer au SILO les données de laboratoire des sept autres hôpitaux de la RGT.
- Au cours de la prochaine année financière, le programme SILO continuera de déployer les données SILO auprès des cliniciens par le truchement des DME et des visualiseurs existants dans les hôpitaux.

Programme d'imagerie diagnostique

- cyberSanté Ontario travaille à l'élaboration du projet d'ID de services communs, à des améliorations de sécurité en cours et aux activités d'intégration futures avec les établissements de santé autonomes (ESA).
- Le projet d-ID de l'Ouest de la RGT achèvera l'intégration de ses hôpitaux en 2013.
- À la mi-2013, 100 % des rapports d'ID et des images obtenues dans les hôpitaux ontariens seront disponibles pour la visualisation et le partage au sein des d-ID régionaux.

Programme de gestion des médicaments

- Poursuite de la collaboration avec les collèges du MSSLD et des ordres réglementaires pour développer les cadres politiques nécessaires pour permettre l'émission d'ordonnances électroniques au niveau provincial.
- Obtention de la participation des cliniciens par l'intermédiaire de groupes de travail et de comités consultatifs afin d'informer les exigences associées aux DP pour le SGM et s'assurer que le système répond aux besoins des cliniciens.

Intégration régionale

- Les trois centres régionaux d'information vont continuer à tirer parti des actifs locaux existants pour fournir aux cliniciens un meilleur accès à l'information de l'hôpital et renforceront les capacités techniques pour intégrer efficacement les actifs provinciaux.

Avantages des cybersoins de santé pour les patients

Les dossiers de santé électroniques ont déjà un impact positif sur les soins aux patients dans la province. Les patients remarqueront les différences suivantes dans leur expérience des soins de santé :

- Amélioration des soins grâce à l'information plus sûre, plus précise et plus complète partagée entre tous les fournisseurs de soins de santé.
- Réduction des délais pour l'obtention de rendez-vous, d'interventions et pour l'accès aux établissements de soins communautaires.
- Réduction des temps d'attente pour les résultats des analyses de laboratoire et les diagnostics cliniques.
- Amélioration de la sécurité des renseignements confidentiels sur la santé grâce à des systèmes modernes de protection des données cryptées.

Avantages pour les médecins et les cliniciens

Pour les médecins et les cliniciens, l'impact des dossiers de santé électroniques est large, permettant aux fournisseurs de soins d'améliorer leurs services avec :

- Un accès immédiat, précis et sécurisé aux informations médicales des patients de toutes les sources pertinentes, y compris les rapports de soins hospitaliers et communautaires et les fiches de congé, ainsi que les fichiers de DME.
- L'accès rapide à un large éventail de données allant des examens médicaux annuels aux rapports de laboratoire en passant par les résultats des analyses, les dossiers des médicaments et des images diagnostiques numériques.
- La capacité à coordonner et à partager des données entre les différents systèmes de tenue de dossiers électroniques.
- Un potentiel réduit d'interactions médicamenteuses indésirables grâce aux ordonnances et dossiers électroniques.
- L'amélioration de l'efficacité de la pratique grâce à des flux de travail automatisés.
- Davantage de temps à consacrer aux patients.

Impact sur le système de soins de santé

Les dossiers de santé électroniques améliorent l'accès au système de soins de santé et la qualité des soins que reçoivent les patients tout en réduisant les coûts. Les avantages pour le système sont possibles grâce à :

- La réduction des coûts entraînée par la diminution des analyses en double et des consultations de médecins et de spécialistes, et par la réduction du nombre de visites en salle d'urgence et à l'hôpital.
- L'orientation plus efficace des patients vers le niveau approprié de soins (des salles d'urgence des hôpitaux aux centres de soins de longue durée).
- L'amélioration de la gestion des maladies chroniques.
- La réduction des temps d'attente et d'accès aux traitements.
- L'utilisation réduite des ressources de soins de santé.

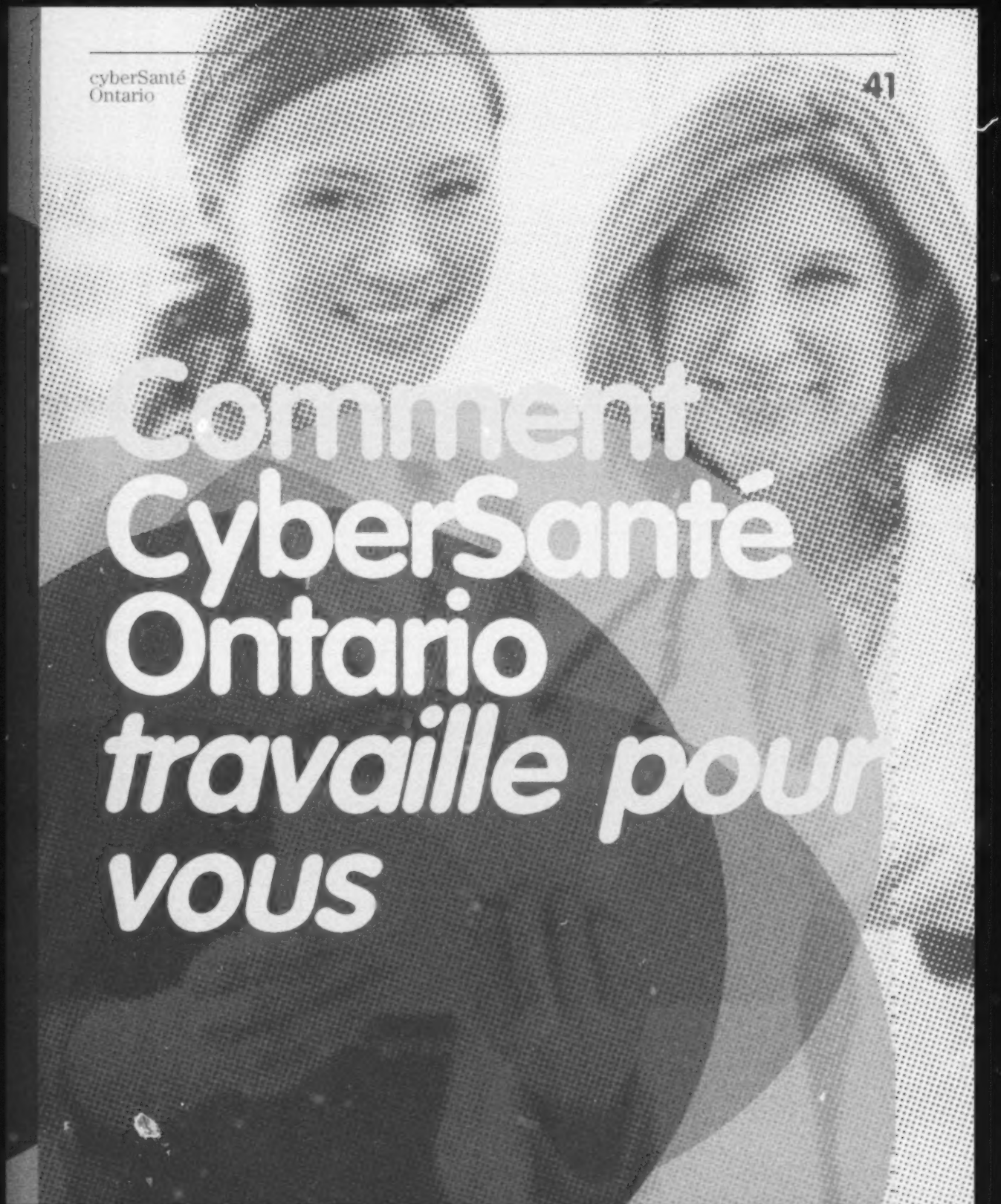

Comment CyberSanté Ontario *travaille pour vous*

États Financiers

Responsabilité de la direction pour l'information financière

La direction et le conseil d'administration assument la responsabilité des états financiers et de toutes les autres informations présentées dans le rapport annuel. Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux principes comptables pour le secteur public du Canada et, le cas échéant, ils contiennent des montants qui sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction. La direction assume la responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des présents états financiers. Les informations financières présentées ailleurs dans ce rapport annuel correspondent à tous les égards importants à celles qui se trouvent dans les états financiers.

cyberSanté Ontario s'engage à respecter les normes d'intégrité les plus strictes dans toutes ses activités. Pour protéger les biens de l'organisme et assurer la fiabilité de l'information financière, l'organisme respecte de bonnes pratiques et procédures de gestion et maintient des systèmes et des contrôles appropriés pour la communication de l'information financière.

Le conseil d'administration veille à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière d'information financière et de contrôles internes. Les états financiers ont été examinés par le comité de finances et de vérification de cyberSanté Ontario et approuvé par le conseil d'administration.

Les états financiers ont été examinés par Ernst & Young LLP, des vérificateurs externes indépendants nommés par le conseil d'administration. La responsabilité des vérificateurs externes consiste à examiner les états financiers conformément aux principes de vérification généralement acceptés du Canada, afin de leur permettre d'exprimer une opinion à l'égard de la fidélité de la présentation des états financiers conformément aux principes comptables pour le secteur public du Canada. Le rapport du vérificateur indépendant présente la portée de l'examen et de l'opinion du vérificateur.

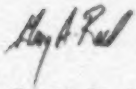

Greg A. Reed
Président et chef de la direction
et membre du conseil d'administration

Commentaire financier

Le commentaire financier décrit la situation financière et les résultats de l'exploitation de cyberSanté Ontario (« l'organisme ») pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2013. Le présent commentaire devrait être lu conjointement avec les états financiers et les notes y afférentes, qui ont été préparés conformément aux principes comptables pour le secteur public du Canada. La direction assume la responsabilité de l'information présentée dans le rapport annuel.

Financement

CyberSanté Ontario reçoit tout son financement du ministère de la Santé et des Soins de longue durée. En vertu du règlement qui l'a établi comme organisme de services opérationnels, il lui est interdit de recevoir du financement d'une autre source. cyberSanté Ontario ne facture aucun produit ni service aux fournisseurs de soins de santé.

Tel que noté dans l'état des résultats d'exploitation et de l'évolution de l'actif net, ainsi que dans les notes afférentes aux états financiers, le financement a été divisé, aux fins de communication de l'information financière, en apport du gouvernement et en apport en capital. L'apport en capital concerne l'achat de biens, d'équipement et de logiciels qui sont amortis sur toute leur vie utile. Pour l'exercice 2012-2013, les dépenses amorties s'élèvent à 42,6 millions de dollars, par rapport à 15,8 millions de dollars pour l'exercice précédent. L'augmentation des dépenses est attribuable à la radiation des investissements de capitaux dans certains projets qui ont été redéfinis au cours de l'exercice.

Pour appuyer les activités générales et les projets de cyberSanté Ontario, le financement engagé au cours de l'exercice 2012-2013 a augmenté de 14,5 millions de dollars, passant de 410,5 millions de dollars pour l'exercice 2011-2012 à 425,0 millions de dollars.

Dépenses pour l'exercice 2012-2013

Le total des dépenses, y compris les dépenses en capital, s'élevait à 382,8 millions de dollars (dépenses d'exploitation - 359,9 millions de $; dépenses en capital - 22,9 millions de $) pendant l'exercice 2012-2013 par rapport à 409,4 millions de dollars (dépenses d'exploitation - 369,1 millions de $; dépenses en capital - 40,3 millions de $) pendant l'exercice 2011-2012.

L'état des résultats d'exploitation et de l'évolution de l'actif net (voir l'extrait dans le tableau 1 ci-dessous) reflète le total des dépenses pour l'exercice, à l'exception du total des dépenses en capital. Il n'inclut que la partie du capital amortie pendant l'exercice.

Tableau 1 : Dépenses	Exercice 2012-2013	Exercice 2011-2012
	(en millions de dollars)	
Dépenses		
Développement et livraison	175,5 $	189,4 $
Services technologiques	135,3	139,1
Services communs	29,2	28,4
Technologie habilitante	19,9	12,2
Dépenses de fonctionnement	**359,9**	**369,1**
Charge de dépréciation	26,9	1,6
Amortissement des immobilisations	15,6	14,2
Total des dépenses	**402,4**	**384,9**

Flux de trésorerie et situation financière

L'encaisse fournie par les activités d'exploitation s'élevait à 42,9 millions de dollars pendant l'exercice 2012-2013, par rapport à l'encaisse utilisée par les activités d'exploitation, s'élevant à 0,3 million de dollars en 2011-2012. L'augmentation de 43,2 millions de dollars est attribuable au calendrier de financement du ministère et à une baisse du total des dépenses.

L'encaisse utilisée pour l'achat d'immobilisations a diminué, passant de 26,5 millions de dollars à 14,9 millions de dollars pendant l'exercice 2012-2013, car certains projets et programmes ont nécessité des investissements en capital moins importants pendant l'exercice.

Les changements importants aux soldes de fin d'exercice présents sur le bilan étaient attribuables au calendrier de financement du ministère, au calendrier des dépenses liées aux projets et à la charge de dépréciation relative à la radiation de certains projets d'immobilisation.

Au conseil d'administration de cyberSanté Ontario

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **cyberSanté Ontario**, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 mars 2013 et 2012 et au 1er avril 2011, et les états des résultats et des variations de l'actif net et des flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 mars 2013 et 2012, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions les audits de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **cyberSanté Ontario** aux 31 mars 2013 et 2012 et au 1er avril 2011, ainsi que des résultats de son fonctionnement et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 mars 2013 et 2012 conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Toronto, Canada
Le 25 juin 2013

Comptables agréés
Experts-comptables autorisés

États de la situation financière

(en milliers de dollars)

Aux	31 mars 2013 $	31 mars 2012 $	1er avril 2011 $
ACTIF			
Actif à court terme			
Trésorerie	92 044	41 219	42 730
Charges payées d'avance	7 489	6 926	4 778
Montant à recevoir du ministère de la Santé et des Soins de longue durée *[note 3 [c]]*	4 234	5 950	—
TVH et autres montants à recevoir	7 781	3 107	3 693
Total de l'actif à court terme	111 548	57 202	51 201
Immobilisations, montant net *[note 4]*	69 198	88 907	64 418
Charges payées d'avance	2 750	2 778	1 143
	183 496	**148 887**	**116 762**
PASSIF ET ACTIF NET			
Passif à court terme			
Créditeurs et charges à payer	71 630	58 446	47 615
Montant à payer au ministère de la Santé et des Soins de longue durée *[note 3 [b]]*	42 668	1 534	4 729
Total du passif à court terme	114 298	59 980	52 344
Apports de capital reportés *[note 5]*	69 198	88 907	64 418
Total du passif	183 496	148 887	116 762
Engagements et éventualités *[note 6]*			
Actif net	**183 496**	**148 887**	**116 762**

Voir les notes complémentaires.

Au nom du conseil d'administration,

Greg A. Reed
Président et chef de la direction
et membre du conseil

Raymond V. Hession
Président du conseil d'administration

États des résultats et des variations de l'actif net

(en milliers de dollars)

Exercices clos les 31 mars	2013 $	2012 $
PRODUITS		
Subventions du gouvernement *(note 3 (a))*	359 913	369 157
Amortissement des apports de capital reportés *(note 5)*	42 566	15 784
	402 479	384 941
CHARGES		
Conception et mise en œuvre	175 470	189 406
Services technologiques	135 258	139 121
Services communs	29 208	28 390
Technologie habilitante	19 977	12 240
	359 913	369 157
Imputation pour dépréciation *(note 4)*	26 985	1 571
Amortissement des immobilisations *(note 4)*	15 581	14 213
	402 479	384 941
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	—	—
Actif net au début de l'exercice	—	—
Actif net à la fin de l'exercice	—	—

Voir les notes complémentaires.

États des flux de trésorerie

(en milliers de dollars)

Exercices clos les 31 mars	2013 $	2012 $
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	—	—
Ajouter (soustraire) les éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des apports de capital reportés	(42 566)	(15 784)
Imputation pour dépréciation	26 985	1 571
Amortissement des immobilisations	15 581	14 213
	—	—
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés au fonctionnement		
Charges payées d'avance	(535)	(3 783)
TVH et autres montants à recevoir	(4 674)	586
Créditeurs et charges à payer	5 213	12 005
Montant à payer au / à recevoir du ministère de la Santé et des Soins de longue durée	42 850	(9 145)
Flux de trésorerie des activités de fonctionnement	42 854	(337)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Achat d'immobilisations	(14 886)	(41 447)
Flux de trésorerie des activités d'investissement	(14 886)	(41 447)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Apports utilisés pour financer l'achat d'immobilisations	22 857	40,273
Flux de trésorerie des activités de financement	22 857	40,273
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie au cours de l'exercice	50 825	(1 511)
Trésorerie au début de l'exercice	41 219	42 730
Trésorerie à la fin de l'exercice	92 044	41 219

Voir les notes complémentaires.

Notes afférentes aux états financiers 31 mars 2013 et 2012

(en milliers de dollars)

1. Nature des activités

cyberSanté Ontario est un organisme de services opérationnels créé en vertu de la *Loi sur les sociétés de développement* (Règlement de l'Ontario 43/02). Le paragraphe 2(3) du Règlement de l'Ontario 43/02, prévoit que cyberSanté Ontario est, à toutes fins, un organisme de Sa Majesté au sens de la *Loi sur les organismes de la Couronne* qui doit exercer ses pouvoirs uniquement en cette qualité. Le paragraphe 6(1) du Règlement de l'Ontario 43/02 prévoit que le conseil d'administration est composé de membres nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil par suite de la recommandation du ministre de la Santé et des Soins de longue durée. Le lieutenant-gouverneur en conseil peut nommer jusqu'à 12 membres au conseil d'administration de cyberSanté Ontario. En vertu du paragraphe 7(1) du Règlement de l'Ontario 43/02, et sous réserve des directives données par le ministre de la Santé et des Soins de longue durée aux termes de l'article 8, le conseil d'administration de cyberSanté Ontario assure la gestion et le contrôle des activités de cyberSanté Ontario. Le paragraphe 9(1) du Règlement de l'Ontario 43/02 prévoit que le chef de la direction de cyberSanté Ontario est nommé par le lieutenant-gouverneur en conseil.

Les objectifs de cyberSanté Ontario sont les suivants :

a) fournir des services de cyberSanté ainsi que le soutien nécessaire afin d'assurer une planification, une gestion et une prestation de soins de santé efficaces en Ontario;
b) élaborer une stratégie et une politique de fonctionnement en matière de cyberSanté;
c) protéger la vie privée des personnes dont les informations personnelles ou les données personnelles sur la santé sont recueillies, transmises, stockées ou échangées par cyberSanté Ontario ou par l'intermédiaire de celui-ci, conformément à la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*, la *Loi de 2004 sur la protection des renseignements personnels sur la santé* et à toute autre loi applicable (par. 4, Règlement de l'Ontario 339/08).

cyberSanté Ontario et le ministère de la Santé et des Soins de longue durée (le « ministère ») ont conclu un protocole d'entente et une entente de paiement de transfert, qui sont entrés en vigueur le 1er avril 2009. L'entente de paiement de transfert a pris fin le 31 mars 2011, et une entente de responsabilité conclue avec le ministère a été signée le 31 mars 2011 pour une durée d'un an. En date du 1er avril 2012, cyberSanté Ontario et le ministère ont conclu une nouvelle entente de responsabilité pour une période de trois ans prenant fin le 31 mars 2015.

La province d'Ontario assure le financement de cyberSanté Ontario par l'entremise du ministère. Le solde excédentaire doit être remboursé au cours de l'exercice suivant. Tout solde déficitaire réduit le financement de l'exercice suivant.

Notes afférentes aux états financiers 31 mars 2013 et 2012

[en milliers de dollars]

2. Sommaire des principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément au *Manuel de comptabilité pour le secteur public*, qui énonce les principes comptables généralement reconnus applicables aux organismes sans but lucratif du secteur public au Canada. cyberSanté Ontario a choisi de se conformer aux normes applicables aux organismes sans but lucratif du secteur public, qui comprennent les chapitres SP 4200 à SP 4270. Les états financiers ont été préparés selon les principales méthodes comptables décrites ci-après.

Constatation des produits

cyberSanté Ontario applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports sont constatés au moment où ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut être évalué de façon raisonnable et si la perception peut être raisonnablement assurée. Les apports affectés à l'achat d'immobilisations sont reportés, puis constatés à titre de financement au cours de l'exercice où la charge d'amortissement est comptabilisée.

Ventilation des charges

Les coûts de chaque fonction comprennent les coûts du personnel et les autres charges directement liées à la fonction. Les charges de fonctionnement général ainsi que les autres coûts sont inclus dans les charges relatives aux services communs.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût, net de l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire, sur la durée de vie utile estimative des immobilisations, comme suit :

Matériel informatique	3 à 5 ans
Logiciels	3 à 10 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 ans
Améliorations locatives	Sur la durée respective des baux

cyberSanté Ontario réduit la valeur des immobilisations qu'elle ne prévoit plus utiliser à long terme à leur valeur résiduelle, le cas échéant. L'excédent de la valeur comptable sur la valeur résiduelle de ces immobilisations est constaté à titre de charge d'amortissement dans l'état des résultats et des variations de l'actif net.

Les coûts de main-d'œuvre internes sont capitalisés dans le cadre des projets de développement de la technologie de l'information.

Notes afférentes aux états financiers 31 mars 2013 et 2012

(en milliers de dollars)

Avantages sociaux futurs

Les cotisations à un régime de retraite à cotisations déterminées sont passées en charges selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Utilisation d'estimations

L'établissement d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction fasse des estimations et élabore des hypothèses ayant une incidence sur les montants de l'actif et du passif à la date des états financiers et sur les montants des produits et des charges de l'exercice. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

3. Gouvernement de l'Ontario

a] Le financement accordé par le ministère qui est comptabilisé à titre de produits est calculé comme suit :

	2013 $	2012 $
Financement des dépenses de fonctionnement et en immobilisations de cyberSanté Ontario	290 003	256 616
Financement des paiements de transfert aux partenaires de cyberSanté Ontario	134 997	153 864
Financement total	425 000	410 480
Montants servant à financer les immobilisations et comptabilisés comme apports de capital reportés *[note 5]*	(22 857)	(40 273)
Intérêt reçu au cours de l'exercice devant être remboursé au ministère	438	484
Intérêt reçu et fonds non utilisés comptabilisés comme montant à payer au ministère *[note 3 [b]]*	(42 668)	(1 534)
Montant comptabilisé à titre de produits	359 913	369 157

b] Le montant à payer au ministère est calculé comme suit :

	31 mars 2013 $	31 mars 2012 $	1er avril, 2011 $
Intérêt reçu et fonds non utilisés			
- montants de l'exercice courant et de l'exercice précédent	42 668	1 534	4 941
Financement à recevoir	—	—	(212)
	42 668	1 534	4 729

c] Le montant à recevoir du ministère comprend les montants à recevoir du Groupement des services de santé de l'ITI du ministère liés à l'achat de matériel informatique et de logiciels pour son compte par cyberSanté Ontario et les coûts de main-d'œuvre liés aux services fournis par cyberSanté Ontario.

Notes afférentes aux états financiers 31 mars 2013 et 2012

(en milliers de dollars)

4. Immobilisations

31 mars 2013	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	$	$	$
Matériel informatique	66 673	42 047	24 626
Logiciels	63 419	30 778	32 641
Mobilier et matériel de bureau	5 845	4 253	1 592
Améliorations locatives	4 258	3 559	699
Travaux en cours	9 640	—	9 640
	149 835	80 637	69 198

31 mars 2012	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	$	$	$
Matériel informatique	67 617	43 474	24 143
Logiciels	51 336	25 355	25 981
Mobilier et matériel de bureau	4 971	3 646	1 325
Améliorations locatives	3 565	3 428	137
Travaux en cours	37 321	—	37 321
	164 810	75 903	88 907

1er avril 2011	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	$	$	$
Matériel informatique	58 633	37 853	20 780
Logiciels	32 500	27 315	5 185
Mobilier et matériel de bureau	4 441	3 097	1 344
Améliorations locatives	3 492	3 070	422
Travaux en cours	36 687	—	36 687
	135 753	71 335	64 418

Certains actifs acquis qui sont inclus dans les immobilisations ne sont pas utilisés actuellement et, par conséquent, ils n'ont pas été amortis sur l'exercice. La valeur comptable nette de ces actifs s'établit comme suit :

	31 mars 2013	31 mars 2012	1er avril 2011
	$	$	$
Matériel informatique	—	—	7 035
Logiciels	—	—	42
Travaux en cours	9 640	37 321	36 687
	9 640	37 321	43 764

Notes afférentes aux états financiers 31 mars 2013 et 2012

[en milliers de dollars]

Au cours de l'exercice, des actifs qui n'étaient plus utilisés et qui représentaient un coût total de 10 847 $ (11 216 $ au 31 mars 2012), un amortissement cumulé de 10 484 $ (9 624 $ au 31 mars 2012) et une valeur comptable nette de 363 $ (21 $ au 31 mars 2012; 217 $ en avril 2011) ont été radiés et inclus dans l'amortissement des immobilisations.

L'imputation pour dépréciation de 26 985 $ (1 571 $ au 31 mars 2012; néant au 1er avril 2011) liée à la réduction de valeur des travaux en cours dans le cadre des projets qui ont été remaniés a aussi été constatée au cours de l'exercice.

5. Apports de capital reportés

	31 mars 2013 $	31 mars 2012 $	1er avril 2011 $
Solde au début de l'exercice	88 907	64 418	36 731
Apports utilisés pour financer l'achat d'immobilisations *[note 3 [a]]*	22 857	40 273	39 246
Amortissement	(42 566)	(15 784)	(11 559)
Solde à la fin de l'exercice	69 198	88 907	64 418

6. Engagements et éventualités

a] cyberSanté Ontario a divers engagements contractuels répartis sur plusieurs années en matière de prestation de services. Les paiements requis aux termes de ces engagements sont les suivants :

	$
2014	61 348
2015	45 314
2016	14 814
2017	10 046
2018	5 927
2019 et par la suite	—
	137 449

Notes afférentes aux états financiers 31 mars 2013 et 2012

(en milliers de dollars)

b] La Société immobilière de l'Ontario, société de la Couronne de la province d'Ontario, détient les baux pour les bureaux qu'occupe cyberSanté Ontario. cyberSanté Ontario est responsable des paiements à effectuer en vertu des contrats de location-exploitation. Les paiements requis jusqu'à la date d'expiration des baux sont les suivants :

	$
2014	5 862
2015	4 964
2016	4 261
2017	1 281
2018	167
2019 et par la suite	
	16 535

c] cyberSanté Ontario a établi avec certains de ses partenaires des ententes de paiement de transfert qui prévoient des paiements futurs une fois que les partenaires ont rempli les critères d'admissibilité établis. Les travaux ont débuté en vertu d'un grand nombre de ces ententes et le progrès à l'égard des critères d'admissibilité fait l'objet d'un suivi régulier. Le montant total des paiements futurs liés à ces ententes s'élève à environ 141 millions de dollars, dont 130 millions de dollars devraient être payés au cours de l'exercice 2014. Ces paiements doivent être versés au cours de la période se terminant le 31 mars 2016.

d] Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2013, cyberSanté Ontario a dû, par suite d'une entente sanctionnée par la cour, verser des primes totalisant 6,7 millions de dollars à son personnel relativement aux exercices 2011 et 2012. Une somme de 5,1 millions de dollars a été comptabilisée au 31 mars 2012, et la différence de 1,6 million de dollars a été passée en charges au cours du présent exercice.

En ce qui concerne les primes visant l'exercice clos le 31 mars 2013, leur versement n'a pas été approuvé et, par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé. S'il est convenu de verser des primes pour cet exercice, le montant à payer sera passé en charges au cours de l'exercice, lorsqu'il pourra être estimé. Il est probable qu'un montant devra être versé.

e] Dans le cours normal des activités, cyberSanté Ontario fait l'objet de diverses réclamations et réclamations possibles. La direction comptabilise sa meilleure estimation au titre de sa responsabilité éventuelle liée à ces réclamations pour lesquelles la responsabilité éventuelle est probable et peut être évaluée. Dans les autres cas, l'issue ultime de ces réclamations ne peut être déterminée pour l'instant.

Toute perte supplémentaire liée à des réclamations sera constatée au cours de l'exercice où la responsabilité pourra être évaluée ou les rajustements au titre de montants déjà inscrits, le cas échéant, seront jugés nécessaires. Tout rajustement d'un montant inscrit au titre d'une réclamation sera constaté au cours de l'exercice où les rajustements seront jugés nécessaires.

Notes afférentes aux états financiers 31 mars 2013 et 2012

(en milliers de dollars)

7. Avantages sociaux futurs

cyberSanté Ontario a constitué un régime de retraite à cotisations déterminées destiné à ses salariés. Les cotisations de cyberSanté Ontario au régime pour l'exercice se sont élevées à 3 592 $ (3 176 $ en 2012).

8. Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie

La variation des créditeurs et charges à payer liée à l'achat d'immobilisations au cours de l'exercice clos le 31 mars 2013, totalisant 7 971 $ (1 174 $ en 2012), a été exclue de l'état des flux de trésorerie.

9. Instruments financiers

Risque de crédit

cyberSanté Ontario est exposé au risque de crédit découlant de ses créances clients, soit au risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

cyberSanté Ontario gère et contrôle le risque de crédit relatif aux créances clients en ne transigeant qu'avec des tiers reconnus et solvables. En outre, le solde des montants à recevoir fait l'objet d'un suivi continu. Au 31 mars 2013, la quasi-totalité des montants à recevoir était à court terme.

Risque de liquidité

cyberSanté Ontario court le risque d'éprouver des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La totalité des revenus de cyberSanté Ontario provient du gouvernement de l'Ontario, et aucun engagement de financement ferme n'est prévu au cours des prochains exercices. Afin de gérer le risque de liquidité, cyberSanté conserves des ressources immédiatement accessibles suffisantes pour honorer ses engagements.

Les comptes créditeurs viennent à échéance à moins de six mois.

10. Première application des normes comptables canadiennes pour le secteur public

Les présents états financiers sont les premiers états financiers que prépare cyberSanté Ontario conformément au *Manuel de comptabilité pour le secteur public*, qui contient les principes comptables généralement reconnus applicables aux organismes sans but lucratif du secteur public au Canada. cyberSanté Ontario a choisi de se conformer aux normes applicables aux organismes sans but lucratif du secteur public, qui comprennent les chapitres SP 4200 à SP 4270. La première application de ce référentiel comptable n'a pas eu d'incidence sur l'excédent des produits sur les charges de l'exercice clos le 31 mars 2012, ni sur l'actif net au 1er avril 2011, soit la date de transition.

cyberSanté Ontario

C.P. 148
777, rue Bay, bureau 701
Toronto (Ontario) M5G 2C8

Tél. : 416 586-6500
Téléc. : 416 586-4363
Sans frais : 1 888 411-7742

Courriel : info@ehealthontario.on.ca

cybersanteontario.on.ca

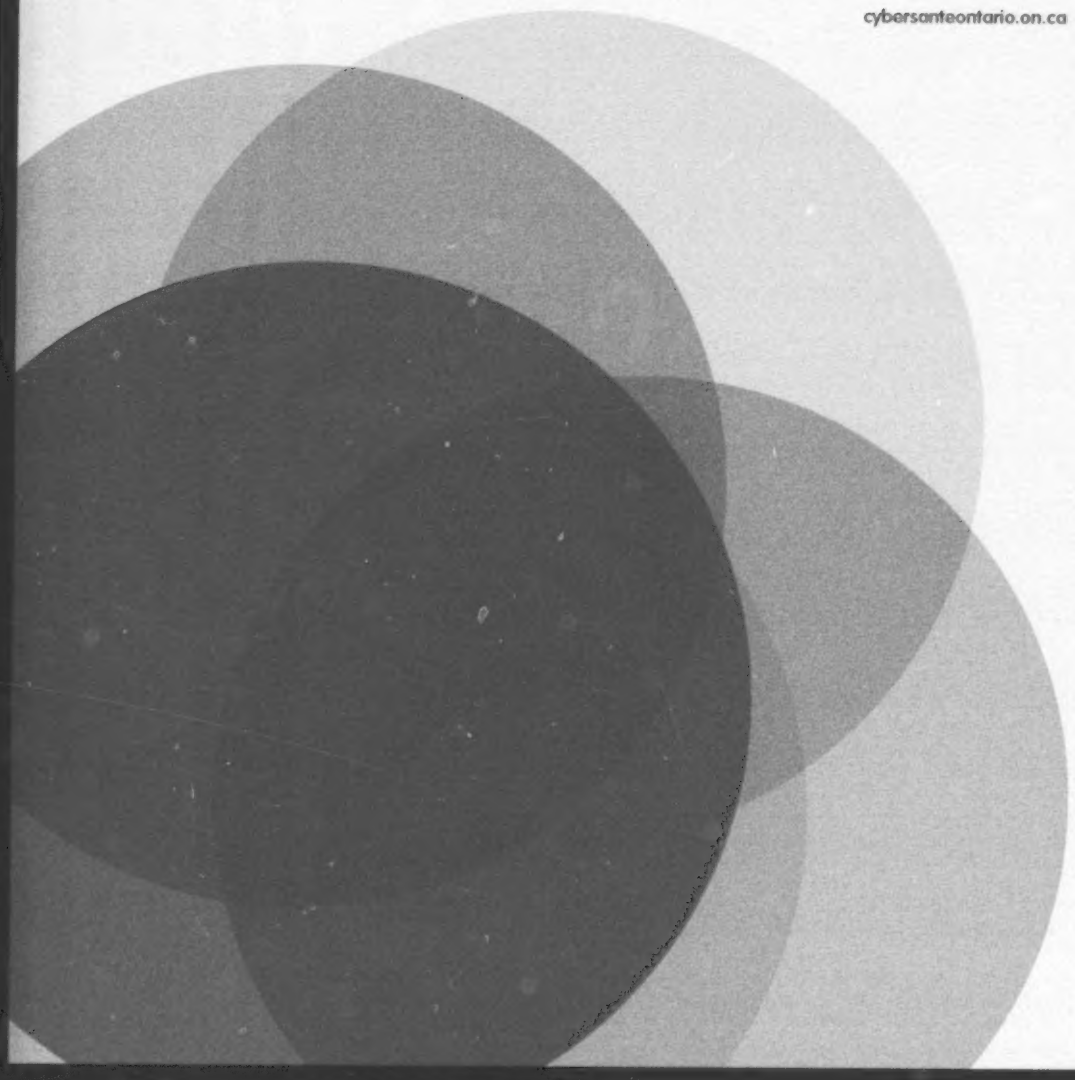

cybersanteontario.on.ca